

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 25 Mars 2022

Etaient Présents : MRS de BECDELIEVRE, SALAIS, DUPUIS, CHABOISSON, DOUCET, PERRAULT, PERRON, VIGNAUD, MME LIDDLE.

Absentes -excusées: MMES BOULINEAU, THAUVIN.

Le Vendredi 25 mars 2022 à 18h30, Monsieur Marc de BECDELIEVRE, Maire, a ouvert la séance et Madame Nicole Liddle a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe les conseillers que lors des élections présidentielles des 10 et 24 avril prochain, le scrutin est ouvert jusqu'à 19 heures. Il présente le tableau qu'il a préalablement préparé pour établir les permanences au bureau de vote, pour lesquelles il souhaite la présence de 2 conseillers. Le tableau complété avec des électeurs non conseillers sera transmis à chacun.

DELIBERATIONS :

L'ensemble des délibérations a porté sur les données budgétaires 2021 et 2022 de la commune.

Monsieur le Maire a donné lecture et explicité les informations budgétaires portées à la connaissance des conseillers, dont notamment :

- la situation des 3 emprunts toujours en cours,
- le compte de gestion 2021 arrêté par le trésorier avec un excédent globalisé de 178 584.27 €, compte soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

Il a ensuite présenté le compte administratif 2021 arrêté au 31/12/2021 avec un déficit d'investissement de 49 669.79 € et un excédent de fonctionnement de 228 254.06 € soit un excédent globalisé, en cohérence avec celui du compte de gestion de 178 584.27 €

Le compte administratif, après sortie du Maire, a été voté à l'unanimité sous la présidence du Doyen de l'assemblée.

Le conseil municipal a ensuite approuvé et voté :

- l'affectation du résultat 2021,
- le maintien des taux d'imposition de la taxe foncière bâtie à 32.22% et la taxe foncière non bâtie à 34.75%,
- le budget primitif de l'année 2022, équilibré en recettes et en dépenses à 363 170.96 € en fonctionnement et 257 888.10 € en investissement.

En investissement, pour la gestion 2022, sont repris les projets déjà engagés et non réalisés des années précédentes et en supplément les nouvelles réalisations suivantes :

- les travaux d'aménagement à la halle et ses abords pour un coût de 30 000€, avec le souhait de leur réalisation avant l'été, afin d'accueillir la clientèle dès le mois de juin : équipement de la cuisine, achat de tables de jardin, table ping pong, etc.
- les travaux de construction d'un hangar technique, estimés à 55 000 €
- les travaux de la salle 'expo' : estimation de 25 000 Euros pour intérieur et extérieur, avec ravalement façade.
- les travaux de modification de l'accueil au secrétariat de mairie, prévus à hauteur de 6000 €

Pour certains travaux des demandes de subvention ont été déposées : la salle expo et hangar-halle.

INFORMATIONS DIVERSES

Sur proposition d'un conseiller, Antoine Chaboisson, un projet d'aménagement paysager des abords de la halle sera conduit. Monsieur le Maire demande à Antoine Chaboisson de constituer en ce sens une commission de travail en vue de remettre ses conclusions et recommandations.

Il a ensuite :

- donné compte rendu de la première réunion de la CLAS ,de la commune, commission locale d'actions sociales récemment mise en place. Il a émis le souhait que les 2 membres (Mme Fabienne Joubert et Mme Nicole Liddle) soient un lien entre la commune et les résidents susceptibles d'avoir besoin d'une aide ;
- informé les conseillers de la fin de l'enquête publique concernant le projet des éoliennes du Chaiseau avec un vote unanime des communes concernées et environnantes et de la communauté de communes, majoritairement contre ce projet ;
- fait un point sur les besoins pour l'Ukraine. A ce jour les recherches sont basées sur du matériel de campement et des médicaments, mais aussi des dons financiers et l'accueil des familles de réfugiés près des villes pour plus de facilité dans leurs démarches administratives et logistiques ;
- indiqué que l'installation de la fibre dans la commune est en cours ;
- lors de la dernière conférence des maires de la communauté de communes, l'ordre du jour a porté sur le tarif des déchets ménagers de 2022 à 2032, sur la base d'une étude proposée par un cabinet de conseils. Les résultats de l'étude, à laquelle les membres de la commission « déchets » n'ont pas été associés, vont être adressés aux élus. Les taux appliqués seront votés en Avril lors du vote du budget communautaire 2022 et le maire communiquera à l'issue auprès des habitants comme il s'y était engagé. Il est rappelé que dès cette année, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sera réglée avec l'impôt foncier, sur la base des valeurs locatives, avec pour conséquence une augmentation significative des coûts pour certains habitants. Il est également rappelé que de nouvelles règles de tri entrent en vigueur à compter du 1^{er} avril, mais il ne sera pour autant pas remis plus de sacs jaunes aux résidents.
- Renouvelé sa demande d'inscription à l'application « Maires et Citoyens » à laquelle n'adhèrent aujourd'hui que 35 personnes.

Il passe ensuite la parole aux conseillers qui ont participé à diverses commissions.

- Alain Perrault a assisté à la réunion de la commission culture. Des subventions ont été votées pour 53 associations.
- Antoine Chaboisson a assisté à la réunion du syndicat des transports scolaires, durant laquelle les budgets 2022 ont été votés.

La séance fût levée à 20 heures 30.

Fait à Boussay, le 2 avril 2022


Le Maire,
Marc de BECDELIEVRE